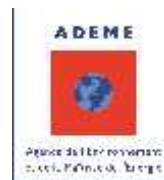




Journée technique

le mercredi 6 avril 2016
à BOURG-EN-BRESSE (01)



Chaudières bois à condensation : haute performance énergétique Intérêts et exigences d'une technologie émergente



Toute combustion aboutit à la production de vapeur d'eau qui est évacuée avec les fumées. Dans les chaufferies à combustibles fossiles (au gaz naturel notamment), les installations de condensation de cette vapeur d'eau se sont beaucoup développées dans les pays du Nord de l'Europe (Danemark, Suède,...) ou germanophone (Suisse, Autriche,...).

Si à l'étranger la condensation des fumées s'applique depuis longtemps aux chaufferies bois, cela ne commence en France que depuis quelques années. Pourtant, le bois contient une part importante d'eau, qui, une fois condensée, pourrait améliorer sensiblement l'efficacité énergétique des installations. Au-delà de cet atout, la condensation peut avoir deux autres avantages : l'absorption de certains polluants solides ou gazeux et la réduction du panache de vapeur (qui peut s'avérer essentiel pour favoriser l'acceptation sociétale des chaufferies bois en zone urbaine dense). Ces technologies sont-elles adaptées au contexte français ? Quelles sont les exigences liées à leur mise en œuvre ? Quelles sont les performances énergétiques et environnementales que l'on peut en attendre ? Comment aborder la question et quels sont les points sur lesquels il convient de se concentrer ?



Cette journée, au cours de laquelle interviendront des praticiens concepteurs, constructeurs et exploitants, a pour objectif de donner aux maîtres d'ouvrages, organismes d'études et conseil, opérateurs, des éléments de réponse à ces questions. Aux structures institutionnelles et de soutien au bois énergie, elle permettra de mettre en perspective les avantages que peut en retirer la filière dans ses objectifs de développement.

Pour plus d'informations, contactez le CIBE au 09 53 58 82 65 – contact@cibe.fr

Conférences (matin) & visite (après-midi)

du réseau de chaleur bois du quartier de la Vinaigrerie

Délégant : Ville de Bourg-en-Bresse – Délégataire : ENGIE Cofely

Chaudière biomasse de 3 MW avec condenseur de 560 KW, réseau de 3 km,
consommation de 4 500 tonnes de bois par an

avec l'intervention des sociétés ENGIE Cofely, COMPTE-R et du CIBE



Programme

- 09h00** **Accueil – café**
- 09h30** **Ouverture**
Bruno de MONCLIN, Président du CIBE
Patrick GALY, Président de l'ATEE Rhône-Alpes Auvergne
- 09h45** **L'Ain, un territoire dynamique pour la filière bois-énergie**
Florent CARRIERE, Adjoint à la Direction, HELIANTHE
- 10h00** **Principes de la combustion du bois, intérêts et exigences de la condensation de la vapeur d'eau contenue dans les fumées**
Jean-Pierre TACHET, Conseiller technique, CIBE
- 10h30** **Condensation sur les installations biomasse, vue par COMPTE-R**
Bruno CHIEZE, Direction des grands projets, Innovations et performances environnementales, SA COMPTE-R - constructeur de chaudières biomasse
- 11h00** **Condensation sur les installations biomasse en Europe, vue par SCHEUCH**
François GALLIC, Chef de projet, SCHEUCH S.A.R.L
- 11h30** **Impacts des régimes de températures du réseau sur la condensation**
Godefroy BES de BERC, Responsable projets récupération d'énergie et filtration, BEIRENS, Groupe Poujoulat
- 12h00** **Déjeuner & échanges entre participants**
- 14h00** **Raisons du choix de la condensation, explication du fonctionnement des installations, introduction à la visite de l'après-midi**
Olivier QUANTIN, Responsable d'Activités Travaux Industries et DSP, ENGIE Cofely & Sophie COLLET, Service Patrimoine Bâti / Secteur Energie et Contrats de la Ville de Bourg-en-Bresse
- 14h30** **Départ pour la visite du réseau de chaleur bois du quartier de la Vinaigrerie à Bourg-en-Bresse (à 5 min à pied)**
Chaudière biomasse de 3 MW avec condenseur de 560 KW, réseau de 3 km, consommation de 4 500 tonnes de bois par an
Délégrant : Ville de Bourg-en-Bresse – Déléataire : ENGIE Cofely
- 16h30** **Clôture de la journée avec la Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes de l'ADEME**

INSCRIPTION EN LIGNE A L'ADRESSE SUIVANTE :

<http://goo.gl/forms/2COlyULrym>

En partenariat avec :

